



POINT DE VUE

Les défis auxquels la Suisse est confrontée en matière de politique de la santé entraînent un besoin accru en personnel soignant. Il est réjouissant que l'amélioration des conditions de vie et la médecine moderne aient permis une forte augmentation de l'espérance de vie. Toutefois, les changements démographiques et épidémiologiques s'accompagnent d'une hausse du nombre de personnes souffrant de maladies chroniques et de pathologies de la démence ou présentant des tableaux cliniques complexes. À l'instar de nombreux autres pays européens, la Suisse doit faire face à un manque de personnel soignant dans tous les secteurs de la santé. Pour apprécier la couverture des soins sur le territoire du pays et répondre efficacement aux besoins de relève, il est essentiel de disposer de données fiables à l'échelle nationale.

C'est à ce défi que répond le Monitoring national du personnel soignant, en collectant des données de manière systématique et objective. Ce Monitoring est un instrument important pour l'évaluation des mesures prises dans la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers (art. 117b Cst). La Confédération, les cantons et les partenaires sociaux disposent ainsi d'un instrument de pilotage concret, qui présente de manière transparente et détaillée la situation dans les différents domaines de soins ainsi que leur évolution.

Le présent bulletin a notamment pour but de présenter ce nouveau Monitoring développé par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan) sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Il est prévu de publier à intervalles réguliers d'autres bulletins contenant des informations et des analyses complémentaires sur les données récoltées.

Nous remercions les membres de la plateforme Personnel de santé (associations d'employeurs et d'employés), qui ont apporté une contribution précieuse à la réalisation de ce projet. Enfin, nous tenons à réitérer notre engagement en faveur du personnel soignant, qui s'engage jour après jour pour le bien-être de la population grâce à des soins de haute qualité.

Elisabeth Baume-Schneider, conseillère fédérale,
cheffe du Département fédéral de l'intérieur

Lukas Engelberger, vice-président du Conseil d'État BS,
président CDS

Monitoring national du personnel soignant

Un nouvel outil pour représenter la situation du personnel soignant en Suisse et suivre son évolution dans le temps

Combien de soignants exercent en Suisse et dans quelles institutions? Combien gagne un soignant? Comment les soignants perçoivent-ils leur activité professionnelle et quelles sont leurs sources de satisfaction et d'insatisfaction? Comment l'activité de formation a-t-elle évolué ces dernières années?

Mis en ligne le 1^{er} juillet 2024 à l'adresse www.pflegemonitoring.ch, le Monitoring national du personnel soignant vise à répondre à ces questions, et bien d'autres encore. Avec une actualisation annuelle dans un premier temps prévue jusqu'en 2030, cet outil de pilotage offre une solution concrète pour rendre compte de la situation du personnel soignant en Suisse. Le Monitoring national du personnel soignant est développé et hébergé par l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS).

Le Monitoring national du personnel soignant en bref

- Le Monitoring est une **plateforme en ligne** développée et hébergée par l'Obsan, sur mandat de l'OFSP et de la CDS.
- Il s'agit d'un **instrument de pilotage** pour la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers. Grâce à une actualisation annuelle, il permet de contrôler régulièrement et à long terme l'efficacité des mesures prises.
- Il porte sur le **personnel infirmier** ainsi que sur l'ensemble du **personnel de soins et d'accompagnement**, avec un accent particulier sur le personnel au contact direct des patients (voir Encadré n° 3).
- Le Monitoring met à disposition des utilisateurs une **solution interactive** permettant de sélectionner différents paramètres (p.ex. niveau de formation et secteur d'activité) et d'observer l'évolution temporelle des résultats ainsi que les différences régionales.

Genèse et développement du projet

Le projet d'un Monitoring national du personnel soignant a été initié dans le contexte de la pandémie de COVID-19, d'abord à la demande de l'Alliance des professionnels de la santé (associations professionnelles et syndicats), puis dans le cadre de la plateforme Personnel de santé (voir Encadré 1). Le Monitoring se concrétise désormais dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers (voir Encadré 2).

Encadré 1: Plateforme Personnel de santé

La plateforme Personnel de santé a été mise sur pied au printemps 2021 à l'initiative du chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI) de l'époque, le conseiller fédéral Alain Berset et du président de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), le conseiller d'État Lukas Engelberger. Celle-ci se compose d'organisations d'employeurs (ASPS, ARTISET, H+, Senesuisse, Aide et Soins à domicile Suisse) et d'employés (ASI, SSP, Syna), ainsi que de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), de la CDS et de OdASanté.

Afin de poser les bases du Monitoring, quatre domaines d'observation ont été déduits des objectifs poursuivis par l'initiative sur les soins infirmiers (voir Tableau 1). Une liste de 33 indicateurs clés a ensuite été établie dans le cadre d'une consultation d'un groupe d'experts. Parmi ces indicateurs, 25 sont disponibles dès le 1^{er} juillet 2024. Les indicateurs restants seront progressivement développés et intégrés au système d'indicateurs, en fonction de la qualité et de la disponibilité des données.

Encadré 2: Mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers

Lancée en 2017, l'initiative populaire «pour des soins infirmiers forts» a été acceptée en votation populaire à l'automne 2021 (nouvel Art. 117b de la Constitution fédérale). Le Conseil fédéral a décidé le 12 janvier 2022 de mettre en œuvre l'initiative sur les soins infirmiers en deux étapes. La première étape vise deux objectifs centraux: une offensive en matière de formation et la possibilité de facturer directement certaines prestations aux assurances sociales. La deuxième étape porte sur les conditions de travail, les perspectives de développement professionnel et la rémunération des prestations de soins. La mise sur pied du Monitoring national du personnel soignant s'inscrit dans la seconde étape de mise en œuvre de l'initiative. Il vise toutefois à contrôler régulièrement et à long terme l'efficacité de l'ensemble des mesures prises.

Le Monitoring national du personnel soignant s'inscrit dans une démarche de valorisation des bases de données existantes. Il s'appuie notamment sur plusieurs enquêtes et statistiques de l'Office fédérale de la statistique (OFS) ne portant pas spécifiquement sur le personnel soignant, mais dont les résultats propres à ce groupe ont pu être extraits.

Présentation des premiers indicateurs publiés

Les 25 indicateurs disponibles au 1^{er} juillet sont ici passés en revue. À des fins d'illustration, quelques résultats sont également présentés.

Indicateurs disponibles au 1^{er} juillet 2024

T 1

Importance des soins infirmiers	Offres d'emploi
	Dépenses pour le personnel soignant
Formation et déploiement du personnel	Diplômes
	Personnes en formation
	Formation continue
	Trajectoires de formation
	Préparation à la réalité du travail
	Effectif et densité en personnel
	Personnel avec un diplôme étranger
	Entrées et sorties de personnel infirmier étranger
	Ratio nurse-to-patient
	Grade-Mix
Emploi du personnel et conditions de travail	Situation professionnelle
	Placement et location de services
	Emploi à durée déterminée
	Quête d'emploi
	Taux de rotation
	Salaire
	Santé des soignants
	Absences pour cause de maladie/accident
	Satisfaction au travail
	Stress et épuisement
Qualité des soins	Qualité des soins du point de vue des soignants
	Qualité des soins du point de vue des patients

Source: OFS – Monitoring national du personnel soignant

© Obsan 2024

Le domaine d'observation «**importance des soins infirmiers**» s'intéresse notamment au nombre d'offres d'emplois publiées. Basé sur les données récoltées par l'entreprise x28, cet indicateur permet pour la première fois un suivi régulier des besoins de recrutement. Pour l'ensemble de la Suisse, on observe ainsi que le nombre d'offres d'emploi visant du personnel infirmier a fortement augmenté depuis 2019, passant d'environ 44 500 à 70 000 annonces publiées en 2022 et en 2023 (G1). Ces résultats témoignent d'un besoin accru en personnel infirmier et d'une aggravation de la pénurie au cours de ces dernières années. Les dépenses consacrées au personnel soignant sont également présentées dans ce domaine d'observation.

Le domaine d'observation «**formation et déploiement du personnel**» aborde les aspects de formation, d'effectifs et de migration. L'indicateur décrivant l'évolution du nombre de diplômes en soins infirmiers délivrés (G2) permettra ainsi de voir si l'offensive de formation déploie ses effets et si la hausse amorcée en 2017 se poursuit dans les années à venir. De plus, l'activité de formation est présentée de façon détaillée avec une description des diplômes en soins infirmiers délivrés par canton

de formation et par canton de domicile des diplômés. Au niveau secondaire II, l'indicateur sur les trajectoires de formation permet notamment de savoir quelle est la part d'assistants en soins et santé communautaire (ASSC) qui poursuit sa formation dans le domaine des soins infirmiers au niveau tertiaire (école supérieure ou haute école spécialisée).

Le domaine d'observation «**emploi du personnel et conditions de travail**» aborde une grande variété de sujets tels que la location de services, le salaire ou les absences au travail pour cause de maladie ou accident. Un indicateur permet également de rendre compte de la situation professionnelle des personnes formées dans les soins infirmiers. Celui-ci permet non seulement de décrire la part active directement auprès des patients, mais aussi de rendre compte de la variété des trajectoires professionnelles au sein et hors du système de santé (désignées dans les publications précédentes comme «sorties de la profession»).

Plusieurs indicateurs rendent également compte de l'expérience des soignants. Pour cela, les données de l'étude de cohorte prospective ouverte SCOHPICA (Swiss Cohort of Health Professionals and Informal Caregivers), menée par Unisanté, l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), sont utilisées (G3). Par exemple, selon les résultats de l'enquête de suivi menée en 2023 auprès de 2287 soignants, près d'un répondant sur cinq ressent beaucoup ou énormément de stress (19,2%) et 13,5% se sentent complètement épuisés ou sont confrontés à des symptômes d'épuisement professionnel qui ne disparaissent pas (données non représentées). Ces indicateurs sont particulièrement importants à suivre dans une optique de protection de la santé du personnel soignant. En effet, ils sont associés à un risque accru de burnout et d'absence pour cause de maladie.

Finalement, le domaine d'observation «**qualité des soins**» est abordé au travers de deux indicateurs. Tous deux rendent compte de la qualité des soins perçue, l'un du point de vue des soignants et l'autre du point de vue des patients.

Encadré 3: Qu'entend-on par personnel soignant?

Le Monitoring porte sur le personnel infirmier ainsi que sur l'ensemble du personnel de soins et d'accompagnement. On identifie généralement quatre catégories en fonction du niveau de formation:

Niveau tertiaire: infirmiers/ères diplômé(e)s, formations post-diplômes et brevets fédéraux dans le domaine des soins

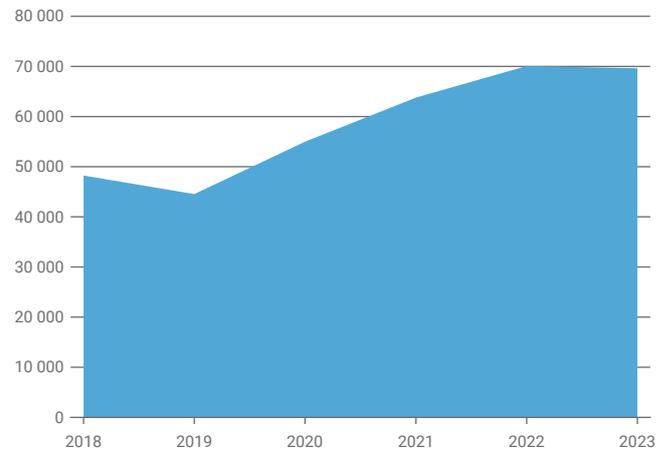
Niveau secondaire II avec CFC: assistant/e en soins et santé communautaire et assistant/e socio-éducatif avec certificat fédéral de capacité (CFC)

Niveau secondaire II avec AFP: aide en soins et accompagnement avec attestation de formation professionnelle (AFP)

Auxiliaires de soins: p.ex. auxiliaire de santé de la Croix-Rouge suisse (AS CRS).

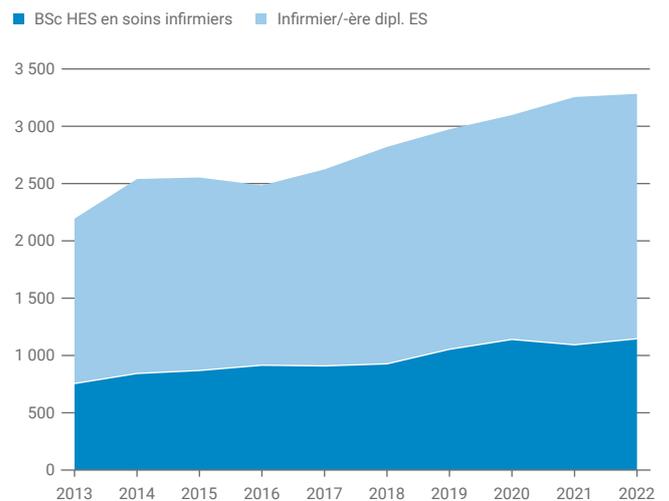
Les personnes disposant d'anciens titres professionnels sont également attribuées aux différents niveaux de formation.

Nombre d'annonces d'emploi publiées visant du personnel soignant de niveau tertiaire, Suisse G1



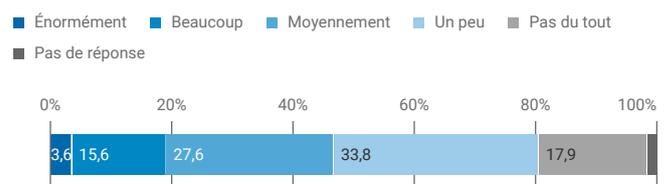
État des données: 27.05.2024 gr-f-14.09.09
Source: x28 / analyse Obsan © Obsan 2024

Nombre de diplômes délivrés en soins infirmiers, Suisse G2



État des données: 30.03.2024 gr-f-14.09.10
Source: OFS - SHIS-studex et Statistique des diplômés (SBA) © Obsan 2024

Stress perçu, part de soignants interrogés en %, Suisse, en 2023 G3



n=2 287 gr-f-14.09.11
État des données: 06.05.2024 © Obsan 2024
Source: SCOHPICA

Caractéristiques du Monitoring

Le Monitoring national du personnel soignant consiste en une plateforme en ligne développée et hébergée par l'Obsan. Il dispose également d'une page d'accès distincte (www.pflegemonitoring.ch). Cet outil a l'avantage d'offrir un accès libre à une grande quantité de résultats tout en conservant une interface simple et conviviale. De manière générale, ce système d'indicateurs présente les caractéristiques suivantes :

- **Personnel soignant**: le Monitoring met l'accent sur les résultats ayant trait au personnel infirmier, mais dans la mesure du possible, les résultats sont présentés pour l'ensemble du personnel de soins et d'accompagnement (voir Encadré 3).
- **Personnel au contact des patients**: les indicateurs ciblent en principe le personnel exerçant au contact des patients. Pour plusieurs indicateurs, cela revient à se concentrer sur le personnel exerçant au sein des hôpitaux et cliniques, des établissements médico-sociaux et des services d'aide et de soins à domicile.
- **Évolution temporelle**: les indicateurs présentent l'évolution rétrospective des résultats jusqu'à l'année d'observation.
- **Comparaison régionale**: selon les indicateurs, les résultats sont présentés non seulement pour la Suisse, mais également pour les cantons, les grandes régions ou les régions linguistiques.
- **Désagrégation des résultats**: dans la mesure du possible, les résultats sont présentés par niveau de formation, par secteur d'activité ainsi que par canton. Selon les indicateurs, d'autres variables d'analyse (notamment sexe et âge) peuvent être présentées.
- **Interactivité**: à l'aide de différents boutons sélecteurs, l'utilisateur peut examiner les résultats pour l'année et les niveaux d'analyse de son choix.
- **Actualisation régulière**: le Monitoring est actualisé chaque année afin d'y ajouter les résultats les plus récents. Dans certains cas, la mise à jour se fait tous les deux ou trois ans.
- **Mise à disposition des données**: les données représentées peuvent être téléchargées sous forme de fichier séparé.

Le Monitoring est conçu comme un outil descriptif. Toutefois, de courtes publications sont régulièrement prévues afin d'offrir des interprétations ainsi que des approfondissements thématiques.

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.obsan.ch.

Impressum

Éditeur

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Auteurs

Clémence Merçay, Obsan

Référence bibliographique

Merçay, C. (2024), *Monitoring national du personnel soignant* (Obsan Bulletin 02/2024). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Renseignements / informations

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel, Tél. +41 58 463 60 45, obsan@bfs.admin.ch, www.obsan.ch

Langue du texte original

Français; cette publication est également disponible en allemand (Numéro OFS: 1033-2402) et en italien (Numéro OFS: 1035-2402).

Mise en page/graphiques

Office fédéral de la statistique (OFS), Publishing et diffusion PUB

En ligne

www.obsan.ch → Publications

Imprimés

www.obsan.ch → Publications
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Numéro OFS

1034-2402

© Obsan 2024



Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé
Conferenza delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI



Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.